

Annecy, le 10 mars 2022

### Aménagement

## La plage de l'Impérial accessible à tous

**Des travaux organisés par la Ville débuteront à la plage de l'Impérial le 14 mars prochain, pour deux semaines. Ils sont destinés à rendre accessible le site au grand public.**

Dans sa volonté de rendre les bords du lac accessibles à tous, la Ville réaménage le site de la plage de l'Impérial en ouvrant son accès toute l'année. Ainsi, les structures de mini-golf et le karting vont être supprimés. Après le terrassement de la zone, tout le périmètre sera engazonné. L'ouverture au public de la plage est prévue en juin prochain.

#### **Durant les phases du chantier**

Le site sera interdit au public durant toute les phases de chantier, à savoir

- du 14 au 18 mars : évacuation et terrassement
- du 21 au 25 mars : apport de terre végétale et mise en forme des terrains

Les cyclistes seront invités à mettre pieds à terre aux abords du chantier.  
Un agent de la Ville sera sur place pour assurer la sécurité des lieux.

Le semis du gazon et la protection des espaces seront réalisés par les jardiniers de la Ville, en fonction des conditions météorologiques. L'objectif étant de rendre les espaces engazonnés au public pour le 21 juin prochain.